

RESIDENCE YANN D'ARGENT
PRAT MARIA
2014-2018

Nos priorités et préconisations générales	Des formations sur la bientraitance à poursuivre
	Une politique d'animation à développer.
	La coordination et la supervision avec l'équipe de nuit à améliorer.
	Une sensibilisation et formation des personnels aux protocoles de soin, à la contention et l'analyse des chutes, le dossier de soins du résident, à effectuer.
	Garantir l'évolution des professionnels au regard de l'évolution de la grande dépendance des personnes accueillies.
	Des temps et des moyens insuffisants pour mener à bien les progrès visés.
	L'attractivité de l'établissement en termes de recrutement et de remplacements.

Les axes d'amélioration autour des thématiques de références	1. Les conditions d'élaboration et de mise en œuvre du PE ou du service et l'organisation de la qualité de la prise en charge ou de l'accompagnement des usagers	- Veiller à adapter en continu le PE
		- Définir et formaliser les principes d'intervention des professionnels autour du PPI
		- Mieux organiser la participation du résident et/ou son entourage à la co-construction de son projet
		- Poursuivre les efforts en termes de formation et d'amélioration de la communication interne
		- Développer l'analyse des pratiques, les réseaux professionnels inter-EHPAD, la pluridisciplinarité autour des PPI
	2. L'ouverture de l'établissement ou du service sur son environnement institutionnel, géographique, socioculturel et économique	- Elaborer ou améliorer un livret d'accueil du personnel nouveau et remplaçant et mener une réflexion sur l'attractivité de l'établissement
		- En lien avec la politique du pôle PA, conforter les échanges avec les autres EHPAD de la Fondation et favoriser les approches mutualisées
	3. personnalisation de l'accompagnement, expression et participation individuelle et collective des usagers	- Valoriser le travail réalisé en matière de signalétiques et repérages dans les locaux en élaborant un support adapté
		- Engager des travaux de réfection
		- Améliorer la qualité thermique des repas
		- Améliorer la traçabilité de l'hygiène des locaux
		- Poursuivre la réflexion engagée au niveau du pôle pour arrêter le cadre de référence du PPI et l'expérimenter à partir de la solution logicielle (TITAN) qui a priori permettrait sa formalisation, son suivi
		- Mener une réflexion autour de la fonction de coordinateur de projet/référent
		- Encourager les coopérations pluridisciplinaires pour élaborer le PPI
		- Mieux préparer les CVS en facilitant le rôle de représentation des usagers élus , planifier les réunions annuellement
- Pérenniser les enquêtes de satisfactions		
- Mettre en place et favoriser la tenue des commissions "menus" et "animation"		

4. La garantie des droits et la politique de prévention et de gestion des risques	Améliorer le pré-accueil pour favoriser l'expression d'un consentement éclairé et l'intégration
	- Mettre en place progressivement un dispositif de pré-visite
	- Déployer les formations internes dispensées par le MEDCO à l'ensemble des services de l'EHPAD. Réajuster certains protocoles
	- Externaliser la préparation des médicaments pour dégager du temps IDE/IDEC, renforcer globalement la coordination. Améliorer la continuité des soins, notamment avec l'équipe de nuit. Mobiliser d'avantage les médecins traitants
	- Mettre en place un tableau de bord et de suivi des indicateurs de risques. Réduire les délais d'actualisation des prescriptions de contentions et réduire les délais de jeun. Développer les soins palliatifs
	- Expérimenter le "finger food"
	- Renforcer l'équipe de nuit
	- Renforcer la sécurité des circuits alimentaires, du linge et des médicaments. Information/Formation et sensibilisation du personnel par rapport aux BPP
réflexion avec le comité éthique face à la prise de risque que peut envisager l'établissement quant à la liberté/sécurité et protection/autonomie des résidents	

Les axes d'amélioration concernant l'évaluation interne	- Informer/former les professionnels et favoriser leur participation/contribution
	- Revoir la composition du groupe de travail et sa mobilisation dans une logique plus participative
	- Prévoir une présentation du rapport d'évaluation interne au CVS
	- Mobiliser les ressources temps nécessaires pour que le groupe de travail puisse se réunir de façon régulière
	- (re) mettre en place la fonction d'animation "qualité"
	- Mettre en place une réunion annuelle pour leur permettre de s'approprier la démarche et de valoriser leur travail
	- Revoir le circuit de validation et de priorisation des actions qui peut s'avérer lourd pour les responsables d'établissements
	- Articuler le plan d'action du PE mis à jour dans le rapport d'évaluation interne avec les actions prioritaires dans la démarche d'EI (faire un tri pertinent des actions)
- Exploiter d'avantage les enquêtes de satisfaction	

Nos axes	Promotion de l'autonomie	Respect du résident et Bienveillance
		Améliorer les pratiques de l'établissement, rechercher la qualité pour les prestations hôtelières, d'hébergement et de soins proposés aux résidents
		Faciliter le repérage de chaque fonction par les résidents, visiteurs et nouveaux membres du personnel, faciliter la reconnaissance du personnel par les résidents ayant des troubles cognitifs
		Améliorer l'environnement et les aménagements intérieurs de l'établissement
		Disposer d'un lieu où se diriger et d'une personne à qui s'adresser en cas de demande ou de première visite.
		Apporter une information pertinente aux personnes souhaitant se renseigner sur l'établissement, trouver facilement l'information et ne rien oublier
		Apporter l'information facilement lorsque la secrétaire est absente
		Faciliter l'accès à l'information
		Favoriser le bien être psychique des résidents, adapter au mieux la prise en charge et les réponses apportées aux besoins
		La personnalisation de l'accompagnement
		Favoriser la communication avec les résidents et leur famille. Apporter facilement une réponse adaptée à leur situation
		Élaborer le PPI, formaliser la référence par les professionnels, mettre en place des outils de suivi individualisé pour chaque mode d'accompagnement (soins, repas, animation)
		Favoriser les échanges entre le résident et l'extérieur, favoriser la continuité de la prestation
		Optimiser la transmission d'informations lors de remplacement et améliorer l'efficacité des remplaçants
	Veille pour la garantie des droits et de la participation des usagers	Sensibiliser sur un axe important du respect de l'intimité du résident
		Réglementation législative
		Favoriser l'information des personnes internes et externes à la structure
		Disposer d'un document commun à tous les EHPAD de la Fondation
		Garantir les droits des usagers et favoriser sa participation afin de maintenir son autonomie
	La protection des personnes et la prévention des risques liés à leur vulnérabilité	Maintenir l'hygiène des locaux
		Préserver la sécurité des résidents
		Informers des missions et valeurs de la Fondation partagées par l'établissement et faire connaître l'environnement de travail
		Sensibiliser le personnel et garantir l'hygiène de celui-ci
		Préparer les salariés à une situation d'urgence
		Préserver l'hygiène des salariés et de la structure
		Prévention et lutte contre les risques infectieux en EHPAD
		Réglementation législative
		Rechercher l'amélioration de la prestation

	Garantir l'hygiène alimentaire
	Garantir la sécurité des biens et des personnes. Favoriser la réactivité en cas de problème
	Rechercher l'amélioration, libérer du temps infirmier
L'accompagnement de fin de vie	Accompagnement du résident en fin de vie et de son entourage